

Les Championnats de France Vétérans 2023

Les 27, 28 & 29 mai à Gien

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

➤ Commission Fédérale des compétitions

Diffusion : Joueurs Vétérans

Les Championnats de France Vétérans 2023 :

Cette année, les Championnats de France Vétérans se dérouleront à Gien (45), les 27, 28 et 29 mai 2023.

La Commission Fédérale des compétitions a mis en place des listes d'attente, conformément au règlement du Championnat.

Vous trouverez, sur le site fédéral, la liste des joueurs qualifiés et des remplaçants.

Les critères suivants ont été retenus pour établir ces listes :

- Joueurs et paires classés selon leur CPPH du 13/04/2022.
- SH et SD : 40 joueurs/joueuses qualifiés au maximum.
- DH, DD et DMx : 32 paires qualifiées au maximum.
- Quatre places au maximum par tableau sont réservées aux joueurs ultramarins
- Ont été pris en compte les forfaits jusqu'à la date du vendredi 28/04/2023 inclus

Concernant la taille des tableaux :

Le règlement prévoit que les tableaux des Championnats de France Vétérans sont limités à :

- 48 places en Simples,
- 36 places en Doubles/Mixte.

Ce système fonctionnait jusqu'à présent car le nombre d'inscrits était inférieur à 900, dont 700 étaient retenus, et les tableaux V6 et plus étaient rarement complets.

Pour l'édition 2023, certains tableaux V6 sont complets et avec 1218 inscrits, en ne prenant en compte que les joueurs retenus en simple et en double, nous arrivons à environ 890 joueurs.

L'organisateur propose 24 terrains (une salle de 18 terrains et une salle de 6 terrains) et la capacité actuelle des gymnases ne permet donc pas d'absorber tous les matchs prévus.

Par conséquent, la taille des tableaux pour les Championnats de France Vétérans 2023 a été abaissée à 40 places en simples et 32 paires en doubles et mixte.

Informations importantes pour les joueurs :

Les tableaux ci-dessous ont été regroupés :

- DH V8 et DH V9
- DD V7 et DD V8

Par conséquent, annulation des tableaux SD V9, DH V9, DD V8, DD V9 et DMx V9.

Samedi : début des simples et mixte.

Dimanche : début des doubles.

Les tableaux seront diffusés le **vendredi 12 mai 2023**.

La date limite pour annoncer un forfait sans justification est le **dimanche 7 mai 2023**.

Concernant les forfaits :

Tout forfait communiqué devra être justifié auprès de la FFBaD en respectant les délais réglementaires sinon le joueur encourt une sanction (suspension).

En double et en mixte, si un joueur se retire après la diffusion de la liste des qualifiés, c'est la paire complète qui est déclarée forfait. La paire forfait sera remplacée par une paire en liste d'attente.

En cas de forfait avant la compétition, merci de prévenir les interlocuteurs aux adresses mails suivantes : audrey.poupard@ffbad.org, en mettant en copie le juge arbitre principal.

Juge-Arbitre principal : Régis COEURDOUX (coeurdoux.normandiebad@gmail.com)

Informations complémentaires :

Lien vers le site Badnet de la compétition :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=18465>

Lien vers le site de l'organisateur :

<https://franceveterans.ffbad.org/fr/accueil>

Saint-Ouen, le 02/05/2023